

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Cette annonce a été publiée dans son texte intégral, sous réserve d'incident technique :

Le 23/05/2024 à 00h05 dans Midi Libre.fr - 11 (11)

Avec une durée de visibilité de 7 jours

Références : LDDM434923, 183078

Dossier Client : PROJET MODIFICATION PLU

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2024/36 en date du 21 Mai 2024

Le Maire d'ALZONNE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'urbanisme (PLU).

A cet effet, Monsieur GARRIGUE Jean-Paul, exerçant la profession de Commandant de Police retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Montpellier.

L'enquête se déroulera à la mairie d'ALZONNE du **07/06/2024 9h au 08/07/2024 17h**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie soit de 8h à 12h et de 14h à 18h, du lundi au vendredi.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie d'ALZONNE :

- le **07/06/2024 de 9h à 12h**
- le **20/06/2024 de 9h à 12h**
- le **08/07/2024 de 14h à 17h**

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique, incluant le dossier comprenant les informations environnementales :

- Sur le site Internet : <https://www.alzonne.fr>

En format papier et sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public, sur le lieu de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à leur demande et à leurs frais.

Pendant le délai de l'enquête, le public pourra transmettre ses observations et propositions :

- Sur le registre d'enquête disponible en mairie
- Par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie : 56, avenue Antoine COURRIERE 11170 Alzonne
- Par courrier électronique à l'adresse : ep.alzonne@gmail.com

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, transmis au Maire, seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- A la mairie de Alzonne
- Sur le site Internet de la mairie d'Alzonne

A l'issue de l'enquête publique, la modification du PLU sera approuvée par délibération du Conseil municipal.

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Cette annonce a été publiée dans son texte intégral, sous réserve d'incident technique :

Le 23/05/2024 à 00h05 dans L'Indépendant.fr - 11 (11)

Avec une durée de visibilité de 7 jours

Références : LDDM434920, 183074

Dossier Client : PROJET MODIFICATION PLU

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2024/36 en date du 21 Mai 2024

Le Maire d'ALZONNE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'urbanisme (PLU).

A cet effet, Monsieur GARRIGUE Jean-Paul, exerçant la profession de Commandant de Police retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Montpellier.

L'enquête se déroulera à la mairie d'ALZONNE du **07/06/2024 9h au 08/07/2024 17h**, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie soit de 8h à 12h et de 14h à 18h, du lundi au vendredi.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie d'ALZONNE :

- **le 07/06/2024 de 9h à 12h**
- **le 20/06/2024 de 9h à 12h**
- **le 08/07/2024 de 14h à 17h**

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique, incluant le dossier comprenant les informations environnementales :

- Sur le site Internet : <https://www.alzonne.fr>

En format papier et sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public, sur le lieu de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à leur demande et à leurs frais.

Pendant le délai de l'enquête, le public pourra transmettre ses observations et propositions :

- Sur le registre d'enquête disponible en mairie
- Par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie : 56, avenue Antoine COURRIERE 11170 Alzonne
- Par courrier électronique à l'adresse : ep.alzonne@gmail.com

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, transmis au Maire, seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- A la mairie de Alzonne
- Sur le site Internet de la mairie d'Alzonne

A l'issue de l'enquête publique, la modification du PLU sera approuvée par délibération du Conseil municipal.